



A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

La Communauté de Communes du Grand Pontarlier Recrute **Un Agent technique** **Dépannage bâtimentaire (h/f)**

Direction de l'Immobilier, de la Forêt et de l'Energie
Cadre d'Emplois de catégorie C

Placé(e) sous l'autorité du Responsable de l'atelier Menuiserie–Ferblanterie-Dépannage bâtimentaire, au sein du Service Maintenance de la Direction de l'Immobilier, de la Forêt et de l'Energie, vous êtes chargé(e) d'assurer l'entretien du patrimoine sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, dont la Ville de Pontarlier.

Missions :

- Maintenir en état de fonctionnement les bâtiments et effectuer des travaux d'entretien tous corps d'états confondus ainsi que de petites manutentions ;
- Faire preuve d'une polyvalence des métiers du bâtiment (menuiserie, serrurerie, plomberie, peinture, électricité ...) ;
- Réaliser diverses tâches liées à l'entretien courant dans les communes ;
- Intervenir sur les tuyauteries d'alimentations et évacuations des appareils ;
- Intervenir sur des problèmes de chauffage (terminaux) ;
- Participer à l'astreinte hivernale (déneiger + préparer) ;
- Venir en renfort au service manifestation à la préparation d'évènements et de manifestations.

Compétences requises et savoir-être :

- Connaitre et maîtriser les techniques bâtimentaires Tout Corps d'Etat, une compétence plomberie serait un plus ;
- Connaitre et appliquer les règles de sécurité ;
- Habilitation Electrique et CACES Nacelle serait un plus, formation en interne possible ;
- Avoir le sens du travail en équipe et être à l'écoute ;
- Savoir prendre des initiatives, autonomie et rendre compte à sa hiérarchie ;
- Être rigoureux et ponctuel.

Conditions :

- Permis B requis ;
- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (titulaire ou contractuel) + Régime indemnitaire + Prime annuelle ;
- Poste à temps complet : 38h/semaine avec horaires variables, et droit à 11 jours de RTT et 29 jours de congés annuels ;
- Avantages de la collectivité : COS, participation à la mutuelle, ticket mobilité, formations...
- Poste à pourvoir dès le 1^{er} mars 2026 ou à convenir ;
- Lieu d'exercice des fonctions : Pontarlier.

Adresser une lettre de motivation avec CV avant le 08 février 2026 à :
Monsieur le Président - Direction des Ressources Humaines
Communauté de Communes du Grand Pontarlier
22, rue Pierre Déchanet B.P. 49 - 25301 PONTARLIER cedex
Courriel : rh@grandpontarlier.fr